



L'accès à l'eau potable, un droit fondamental et mondial !

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars prochain, la CNL tient à rappeler que l'accès à l'eau potable est un droit international et à ce titre, l'eau ne peut être considérée comme une marchandise.

Aujourd'hui, 2 milliards de personnes n'ont pas accès à une source d'eau salubre.* Cette situation a des conséquences sanitaires et sociales importantes. De plus, l'épuisement des réserves et les pollutions des ressources, menacent, dans les décennies à venir, la vie de centaines de milliards d'autres.

Face à cela, il faut agir au niveau international pour une meilleure prévention des risques liés au manque d'eau salubre et engager des programmes d'assainissement et de traitement dans les zones à risques.

L'accès à l'eau est aussi un enjeu primordial en France.

La CNL, en tant qu'organisation nationale agréée de consommateurs et de défense des habitants, est directement concernée par les questions de l'eau. Sa qualité, son prix, sa gestion sont au cœur de ses préoccupations.

Elle milite pour la mise en place d'un service public de l'eau.

C'est la condition essentielle d'une gestion et d'un contrôle démocratiques et transparents pour que l'eau - sa qualité, sa production, son coût - soit demain un véritable produit de première nécessité accessible à tous.

La CNL tient également à dénoncer les récentes tentatives d'abrogation d'un article de la loi Brottes concernant les coupures d'eau en cas d'impayés. Cela prouve, qu'en 2015, l'accès à l'eau est toujours en danger en France.

C'est pourquoi la CNL continuera à se mobiliser pour défendre ce droit, ainsi que tous les autres, dans l'intérêt des consommateurs et des habitants.

A cet effet, elle lancera prochainement, au sein de son organisation, une étude sur l'eau.

*Source Groupe de haut niveau sur le Programme de développement pour l'après-2015, ONU, 2013